

Maison individuelle, logements collectifs ou bâtiments publics ou tertiaires, les parts de marché 2012 de la construction bois sont en progression, comparées à celles de 2011. Salle communale à Schweyen (57), Haha Atelier d'Architecture

Quand le bois résiste à la crise

L'avenir s'annonce plus clair pour les entreprises de la filière bois. C'est en tout cas ce que révèlent les résultats de la deuxième Enquête nationale de la construction bois* dévoilés en novembre à l'occasion du salon Batimat. Des résultats qui montrent que le bois résiste mieux à la crise que les autres systèmes constructifs, et qui mettent en évidence le recours croissant au bois français.

« **L**e bois est structurellement installé dans le marché de la construction. » Ces propos, signés Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire national de la construction bois, résument bien les enseignements de l'enquête filière 2013. En 2012, le recensement des constructions bois avait été réalisé pour la première fois au niveau national avec, comme objectif principal, d'estimer la part de la construction bois dans les principaux segments du marché de la construction neuve (activité 2011) : maisons individuelles, logements collectifs, opérations d'extension/surélévation, bâtiments tertiaires (privés ou publics). En 2013, les

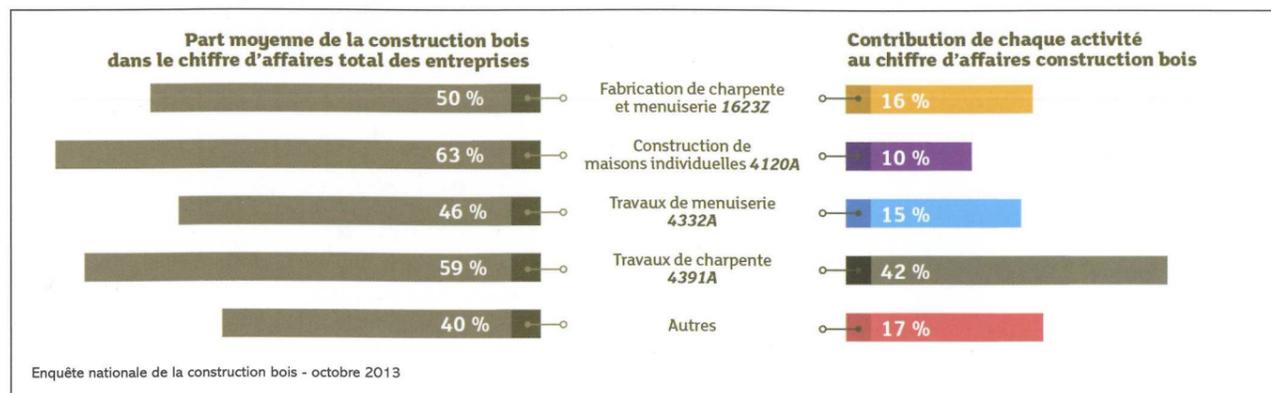
organisations professionnelles de la filière bois ont décidé de renouveler cette enquête de recensement afin d'actualiser les différents indicateurs. « Nous souhaitons également installer l'Observatoire national de la construction bois dans la durée et suivre de près le marché », précise Éric Toppan.

L'enquête 2013 confirme donc le positionnement du bois dans le marché de la construction. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que la construction bois a mieux résisté à la crise que les autres techniques de construction : 12% des maisons individuelles (secteur diffus) et près de 20% des extensions sont construites en bois. Il est aussi à noter que 39% des actes d'achat en bois de construction se font auprès de scieries françaises, et que 92% des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91%).

SPÉCIALISATION ET DIVERSIFICATION

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à près de 2,2 milliards d'euro HT, soit 54% du chiffre d'affaires total des sociétés présentes sur ce marché. Les entreprises de charpente ont la plus forte contribution (à hauteur de 42%) ; en termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 59% de leur chiffre d'affaires total. À noter, la part prédominante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles (63%) présents sur le secteur de la construction bois, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur ce marché. En termes de répartition géographique, les deux macrorégions, Grand-Est et Grand-Ouest, représentent la moitié du chiffre d'affaires national en construction bois. Le Grand-Est se distingue

*Étude financée par France Bois Forêt et le Codifab, en partenariat avec la Fédération française du bâtiment-Charpente Menuiserie Parquets (FFB-CMP), l'Afcobois, syndicat de la construction bois, et les interprofessions régionales de la filière bois réunies au sein de FBR (France Bois Régions).



également par une part plus élevée de la construction bois dans l'activité globale des entreprises (62%) : les entreprises du Grand-Est sont plus spécialisées en construction bois, en lien avec leur caractère industriel. Dans le Grand-Ouest comme dans les autres macrorégions, les activités des entreprises de la construction bois sont plus diversifiées.

SEULEMENT - 9% POUR LA MAISON BOIS

Les 2197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 4 milliards d'euro HT en 2012, soit 3,1% du chiffre d'affaires national du Bâtiment. La structure de ce chiffre d'affaires fait apparaître, comme en 2011, un positionnement centré sur la construction neuve (82% du total, soit 3,28 milliards d'euro) avec le logement comme marché principal (67% du chiffre d'affaires en construction neuve). Ainsi, la part dédiée au marché de l'entretien/amélioration/extension (18% du chiffre d'affaires total) stagne. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce repli : « C'est un marché hyper-réactif qui subit directement les effets de la crise », explique Éric Toppan. À cela s'ajoute l'impact de la réglementation qui a augmenté le seuil de la surface relevant de l'obligation de déposer un permis de construire. Enfin, l'enquête a souligné l'importance de l'érosion des petites entreprises de la construction bois qui, traditionnellement, investissent plus ce type de marché.

Dans le secteur du neuf, le bois suit la même tendance baissière que le marché de la construction, mais à un degré moindre. Ainsi, le nombre total de mises en chantier de maisons

individuelles en secteur diffus (tous systèmes constructifs) a baissé de 14% entre 2011 et 2012. Le marché des maisons bois (secteur diffus) est quant à lui passé de 15 685 réalisations en 2011 à 14 320 en 2012, soit une baisse de 9%. Et ces évolutions se retrouvent sur l'ensemble des macrorégions, avec une variabilité plus ou moins grande. Avec 3 095 maisons bois, le Grand-Ouest est la région la plus dynamique : plus de 20% des maisons bois construites en France sont situées sur ce territoire. Ce constat est à relier avec l'importance du marché de la maison individuelle (tous systèmes constructifs) dans cette macrorégion, qui représente 24% du marché français en 2012.

Autre enseignement de l'enquête : le bois s'implante de plus en plus dans le logement collectif et dans le secteur tertiaire. « Les surfaces tertiaires construites en bois ont doublé entre 2011 et 2012, et la part de logements collectifs construits en bois a augmenté de 20% », affirme Éric Toppan. Les bâtiments dépassant R + 4 sont ainsi de plus en plus nombreux, grâce non seulement à un recours croissant aux solutions mixtes bois/béton, mais aussi à une plus grande industrialisation des systèmes constructifs bois.

DES ENTREPRISES QUI SE PROFESSIONNALISENT

Plus des deux tiers des entreprises (68%) font de la conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique. Ce chiffre, supérieur à celui de 2011, illustre une montée de la professionnalisation des entreprises. Celle-ci se lit également dans la répartition des compétences. En 2012, 37% des emplois en construction bois sont dédiés à

► ITE ET MIXITÉ BOIS/BÉTON

41% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé en rénovation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en 2012. Par activité, les plus présentes sur ce marché sont principalement des entreprises de charpente (à hauteur de 47%).

Plus la taille des entreprises augmente, plus leur présence sur ce type de travaux se renforce. Les macro-régions où la part des entreprises déclarant réaliser ces travaux est importante sont Rhône-Alpes, la Grande région Nord et le Grand-Ouest.

19% des entreprises déclarent avoir réalisé des murs mantaux en bois pour des bâtiments mixtes bois/béton en 2012 (84% en travaux neufs et 16% en travaux de rénovation). Par activité, les plus présentes sur ce marché sont les entreprises de charpente (une sur deux), et, par taille, les plus grandes entreprises. À noter que 59% des entreprises positionnées sur le marché des bâtiments collectifs déclarent réaliser de tels murs mantaux. ◀◀

la fabrication, contre 35% en 2011. À l'inverse, la part des compétences dédiées à la mise en œuvre a légèrement baissé pour passer de 50% en 2011 à 46% en 2012. Ce constat est la conséquence des investissements réalisés dans les entreprises de la construction bois, qui se traduisent par une plus grande préfabrication en atelier et une diminution des temps d'intervention sur chantier.

L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé, et cela quelle que soit la région. Ainsi, 73% des maisons individuelles construites en bois le sont avec cette technique. Suivent, de très loin, le système poteaux-poutres (16%, pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux-poutres), puis bois massif empilé (fuste, madrier) et panneaux massifs contrecollés ou contrecloqués.

LES BOIS FRANÇAIS : EN BONNE POSITION

Connaître l'origine du bois était un nouvel objectif de l'étude 2013. Et les résultats sont plutôt encourageants. L'enquête révèle que 39% des actes d'achat de bois de construction passent par les scieries françaises en direct, et que 62% des entreprises envisagent d'utiliser davantage de bois français dans les années à venir. La part des entreprises favorables à l'achat de bois d'origine française augmente d'ailleurs avec la taille de l'entreprise. Ce constat peut refléter la volonté de plus en plus forte des maîtres d'ouvrage publics d'utiliser davantage de bois d'origine française dans leurs projets de construction. À noter que le reste de l'approvisionnement se fait par un réseau de distribution (coopératives, négociants) pour 36%, et par une scierie étrangère en direct pour 25%. Les pays étrangers les plus cités sont l'Allemagne, puis, loin derrière, l'Autriche et la Finlande. Côté activités, 70% des entreprises interviennent dans leur département et le ou les départements limitrophes ; 30% ne sortent pas de leur département, alors qu'en 2011 cette part était de 44%. Les entreprises de la construction bois, dans un contexte conjoncturel difficile et grâce à une préfabrication plus poussée, ont donc élargi leur rayon d'intervention, dont la valeur moyenne est égale à 120 km. ≡



Le marché de l'extension/surélévation a légèrement baissé en volume et en parts de marché. Extension de maison à Castets (40), Archigraphe Studio

